

1300 Ventes des Galeries Percire, Gsell et Hodson.

MUSÉE ROYAL
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

n° 1300.

Dossier concernant la vente
publique des Galeries Percire
à Paris, Gsell, à Vienne &
Hodson, à Amsterdam.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

Hobbema
Vanderkolk

Netscher
& De Witte

Chap. d'œuvre du maître.

Hobbema 3

Très pur - beau - œuvre bonn. époque
~~Pela bonne époque~~ - du maître -
œuvre importante -

Paul Potter

L'aspect désagréable - quoique
du maître - monotone de son
admirablement peint -

Ruydael

Très beau du maître.

Bourse

4. Non peu connue dans les arts, d'une très
belle exécution.

Vanderkolk

Très beau - le tableau du Christ et Jean
le moins aussi beau.

M. de Robiano

Donne l'estimation

- Van Dyck	- 20000 fl
- Hobbema	- 40000 "
- Netscher	- 4500 "
- P. Potter	- 16000 "
- Ruydael	- 18000 "
- Vanderkolk	- 45000 "
- De Witte	- 15000 "
- Bourse	- 4000 "

40000
4500
15000
4000
63500
130000
130000

La C^{ie} ne s'avisera pas de payer les prix suivants
ou de les dépasser.

Lettre de crédit de 110000 au profit de
M^{re} L. Gallais.

Hobbema - d. de Robiano - F.

Hôtel de Ville de Paris.

imprimé conforme à celle des Experts.

Remerciements à M^{re} M. de Robiano - Hingun

Over the last. Lela Coll. Noël Goodson

1	2000
2	2000
3	2000
4	500
5	14000
6	6000
7	20000
8	300
9	40000
10	200.
11	-1000
12	
13	- 1200.
14	- 3000
15	- 800
16	- 1400
17	- 4500
18	- 300.
19	- 16000
20	18000
21	800
22	1000
23	600
24	45000
25	15000

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 1300.

Bruxelles, 27 Mai 1872

M^{re} M^{lle} Minster
1^{re} Intérieur

Comme suite à notre
communication du 7 Avril
dernier, nous avons l'hon-
neur de vous faire part
de l'insuccès que nous avons
éprouvé à la vente de la
Collection Röell-Hodgson,
à Amsterdam.

Après une première visite
des tableaux faite par M^{lle}.
la Comtesse de Robiano & Em.
Stinginger M^{lle}. la Princesse
de la Commission Directrice
accompagné de M^{re} E. Félix
se sont rendus à Amsterdam
pour procéder à un nouvel
examen des ouvrages et
d'indiquer définitivement ceux
qu'il conviendrait d'acquies
pour le Musée de l'Etat.

Les vues de la Commission s'étaient principalement portées sur les Paysages d'Hobbema, et sur l'intérieur d'Egmond par Guus. De Witte. Deux œuvres remarquables que le Comité de Bruxelles est très heureux de posséder dans ses Collections.

Malheureusement, les prix excessifs que ces deux tableaux ont atteints ne permettent pas, sans nuire à la confiance des Gouvernements, de les acheter ^{à l'étranger} ~~à l'étranger~~ ~~pour~~ ~~les~~ ~~mettre~~ ~~dans~~ ~~les~~ ~~collections~~.

En effet, l'Hobbema s'est adjugé au prix de 45000 florins P.B. et la De Witte, à 27000 fl.

Les Délégués de la Commission ont pu, avec eux, en

qu'ils ne pouvaient dépenser certains crédits pour l'achat d'œuvres de la Collection Hooker.

La Commission ne peut que leur en dire. De leur résolution et elle espère que vous reconnaîtrez, elle le Ministre, qu'en agissant ainsi ils ont ~~approuvé~~ ^{la plus grande} ~~usé~~ ^{discretion} ~~avec~~ ~~la~~ ~~disposition~~ ~~des~~ ~~Ministres~~ du crédit que vous avez bien voulu mettre à la disposition des Ministres.

Nous vous prions, etc.
A moi.

Le Secrétaire. Le Président.
L. S.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

Beaux-arts etc
L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

N^o 14426

Bruxelles, le

11 Mai 1872.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1300

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
SOMMAIRE

J'ai eu l'honneur de vous
informer par ma lettre du 13
Mars J^r qu'un crédit extraordinaire
serait demandé aux Chambres légis-
latives pour faire des acquisitions
destinées à enrichir les collections du
Musée. Comme les dispositions
prises à cet égard ont dû être modifiées
en raison des circonstances, je crois
devoir vous prier, Messieurs, de ne
prendre aucun engagement au sujet
d'achats, qui vous paraîtraient confor-
mes à l'intérêt de l'institution
dont l'administration vous est con-
fiée, sans en avoir au préalable
référé à l'administration. Il est
bien entendu qu'il ne s'agit que
des acquisitions dont le prix devrait
être prélevé sur le crédit extraordi-
naire, et que la réserve que je
viens de faire, n'a pour but que

À la Commission administrative des
Musées royaux de peinture etc
(Monsieur Gallait, président)

de couvrir ma responsabilité,
sans porter préjudice à l'acqui-
sition des collections de
l'Etat.

Agnez, Messieurs, l'assu-
rance de ma considération
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Dulac

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1300

Brux. 14 Avril 1872

à M^r Roos.

La Commission d'histoire
du Musée royal me charge
de vous remercier pour l'envoi
du Catalogue de la vente
Hodsdon & pour la faveur
que vous voulez bien
leur accorder de visiter
cette Collection dès le
commencement de ce mois.

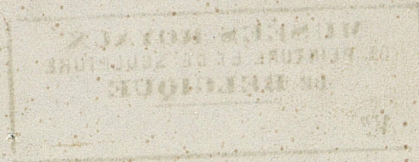
J'ai l'honneur de
vous informer, M^r que
une déléguée de la Com-
mission, M^{lle} le Comte de Robiano
Séjourneur & Cr. Ringen
Ombre d'histoire & de
l'Université à Amsterdam
viendra prochain 17 Avril
et que ces M^{rs} désireraient

viennent pouvoir examiner
les tableaux Hudson
des leur arrivée en
votre ville, vers 3 heures.

La Commission vous
sera très obligée des
facilités que vous
voudrez bien leur accorder à ses Délégués
pour l'accomplissement
de leur mission & vous
prie, etc. d'agréer l'esp.
de sa C^{te} très distinguée.

Le Secrétaire.

JS



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1300.

Brux. 7 Avril 1842
à Mr le Ministre des
Affaires Intérieures

Comme nous avons
eu l'honneur de vous en
informer par notre rapport
du 14 Mars 1842, Deux Membres
de notre Commission, M. Alb.
Portuels & Sheringuer se sont
rendus à Vienne avec la
mission d'acquiescer jusqu'à
concurrence d'une somme
de 50,000 francs, les tableaux
de la Galerie Gsell qui leur
paraîtraient utiles à acheter
pour le Musée de l'Etat.
Nos Délégués ont constaté
que l'importance de cette
Collection a été exagérée
et que celle-ci en contenait
qu'un nombre assez
restreint d'œuvres
remarquables parmi

Surquelles les numéros
suivants ont particulière-
ment attiré leur attention.

1^{er} (N^o 22) une marine de
Vander Cappellen, qui peut
être citée comme la chef-
d'œuvre du maître. 2^e
(N^o 24) un Paysage de
Van Everdingen, belle peinture
portant profondément le
cachet du maître. 3^e
(N^o 33) une superbe marine
de Van Goyen d'une conserva-
-tion irréprochable.

Ces ouvrages ont été
poussés à des prix tellement
exorbitants que malgré
l'intervention très élevée
de nos délégués il a été
impossible de faire aucun
achat.

Nous regrettons d'avoir
vous faire connaître, etc.
le Min. que

En se maintenant dans
les limites qu'ils avaient
fixées, après plusieurs
examens attentifs et en
tenant compte des circons-
tances exceptionnelles
qui pourraient faire majorer
certains prix, nos délégués
ont complètement répondu
à nos intentions et nous
ne pouvons qu'approuver
les résolutions auxquelles
ils se sont arrêtés.

Nous vous prions
Mellin.

Le Président
Le Secrétaire. *L. S.*
P. R.

ADMINISTRATION

DES

Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.



Déposé à
Aangeboden te
Reçu à
Aangekomen te



Pièrre le 14-8-72
Pulle le -

N. B. L'heure des villes est en avance, presque partout, sur l'heure de l'Administration.

Het uur der steden is, bijna overal, dat der Administratie voor.

à 4.14. N° 291
à 6.02. N° 291

AVIS.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Art. 6 de la loi du 1^{er} mars 1851.)

Les télégrammes affranchis au moyen de timbres, d'une formule timbrée ou d'un bon pour réponse peuvent être remis à la boîte aux lettres, ainsi qu'aux porteurs du télégraphe et facteurs ruraux en tournée, pourvu qu'on ne les fasse pas attendre plus de cinq minutes.

Ces télégrammes doivent alors être mis sous enveloppe, portant pour suscription :

Au bureau télégraphique de. . . .

Télégramme à transmettre.

Aucune suite n'est donnée à un télégramme qui parvient, par cette voie, au bureau télégraphique de départ, si la taxe est insuffisante ou si les conditions réglementaires obligatoires ne sont pas observées.

BERICHT.

De door aanklevende zegels, door gezegelde bladen of door eene antwoorden kwijtelofte gefrankeerde telegrammen, mogen aan de briefbus als ook, indien zij niet meer dan vijf minuten wachten moeten, aan de telegraafbestellers en buitensteedsche briefdragers in ambtsronde, toevertrouwd worden.

Daartoe moeten die telegrammen onder omslag voor opschrift dragende :

Aan het telegraafkantoor te

Een te verzenden telegram,

gesloten worden.

Er wordt geen gevolg gegeven aan een telegram op die wijze aan het telegraafkantoor van vertrek aangekomen, indien de vastgestelde prijs ongenoegzaam is of de door het reglement geeischte voorwaarden niet gevolgd zijn.

Monsieur Hieron
10 rue Godecharle
Toul

Prix impossible et
même ridicule.
nous ne ferons rien

Portales
Lingeneyer

Pour réception conforme :

[Signature]

ANVERS, le 5 Avril 1862

N° 1300

Monsieur

En vous remerciant pour votre
obligeante lettre du 3 d. ce mois que
je m'ai reçue qu ce matin. J'ai
l'honneur de vous informer à mon
tour que les délégués du Musée
d'Anvers, chargés d'examiner la
galerie Riell Alodtson partiront
pour Amsterdam - Mercredi
prochain 10 avril par le convoi
quittant Anvers à heures 3,37 (départ
p. Bruxelles à 240)

Nous serons accompagnés par M. Le Roy.
à Amsterdam nous descendrons à
l'Hotel des Toep. Boas. - Le lendemain
Aber Jense, nous irons d'abord visiter
le Musée Treppenhuis à 9 heures du matin

Nous avons obtenu la faveur d'une
entrée particulière à la galerie Riell

Je vous présente l'assurance de
ma parfaite considération

G. Rempeniers

Brux. 3 Avril 1872

N^o 1300

à M^r Kempeneers

Adjoint. de l'Académie R. des
B. et. d'Armes.

Comme suite à notre entretien,
j'ai l'honneur de vous informer
qu'il a été décidé que quelques
membres de la Commission d'achat
des livres se rendront à
Amsterdam pour visiter préalable-
ment la Collection Revell
Hoodshof & qu'il s'agit d'acheter
ultérieurement sur le pied
de savoir s'il y aurait lieu
de demander l'avis des Experts.

Je vous prie,
M^r, agréer l'ass. de ma Com-
plémentaire

Le Secrétaire.

M^r

N° 1300

Monsieur Stierne
à Bruxelles

J'ai l'intention de me
rendre à Bruxelles. Mardi
prochain 26 avec l'espoir de vous
rencontrer au Musée de peinture
à votre heure ordinaire. Je serai
devant entre onze heures et midi.

Je devrai causer avec vous
- acquisition de tableaux - je serai
charmé d'apprendre comment
vous travaillez en question pour
le Musée de Bruxelles.

Je vous présente l'assurance
de ma parfaite considération
G. Rempenéers

Anvers 24 Mars. 1872

NOOS & ENGELBERTS,
KUNSTVEILINGEN.
AMSTERDAM.

N^o 1300

Amsterdam 22 Mars 1842

Messieurs!

La collection Hodgkison sera
visible vers le commencement d'Avril,
pour Mess. les membres du Musée
et seulement pour eux, parce que la
famille Hodgkison étant décidée à
ne montrer la collection ^{à personne}, fait dans
ce cas une exception tout à fait per-
sonnelle.

Veuillez m'annoncer l'arrivée
de ces messieurs, deux jours d'avance
Agréer Messieurs l'assurance
de ma parfaite considération

A. Noos

ANVERS, le 19 Mars 1872

N° 1300

Monsieur Stenon
Secrétaire du Comité Royal
à Bruxelles

J'ai eu l'honneur de vous
écrire il y a quelques jours pour vous
demander si l'Administration du
Musée de Bruxelles a l'intention
de se rendre à Amsterdam vers le
milieu du mois d'avril prochain
pour assister à la vente de la galerie
Piöell Rodshon, et si dans ce cas
vous vous y rendrez accompagné d'un
expert ^{et} qui pourra bien aussi
donner au bon avis aux administrateurs
du Musée d'Amster.

En vous demandant de bien vouloir
obligeamment me faire d'un
très prompt retour, je vous
présente l'assurance de ma
parfaite considération

L'Administrateur
G. Rempeniers

Bruxelles 19 Mars 1872

à Mr le Ministre des
Aff. Intérieures

La Commission Directrice
a pris avec une haute satis-
faction l'lecture de
votre dépêche du 28 février
de communication des
Beaux-Arts, N^o 14426,
par laquelle vous l'infor-
mez qu'elle peut disposer
d'une somme de 150,000 fr
à prélever sur le crédit
extraordinaire de 200,000 fr
qui sera demandé aux
Chambres pour les achats
destinés au Musée de
l'Etat. Elle vous
prie, Mr le Ministre, de
recevoir l'assurance de
sa profonde gratitude
pour la mesure utile

que vous venez de prendre
en faveur de l'Établisse-
ment confiée à sa direction.

Comme elle a déjà
eu l'honneur de vous en
informer, elle doit faire
^{de nouveau} remarquer, ^{à l'Académie} elle le Ministre
que les circonstances dans
lesquelles ont lieu les ventes
annoncées la placent dans
l'impossibilité absolue
de se conformer à vos
intentions au ce qui concerne
l'autorisation préalable
de votre Département pour
les achats qu'il y aura
lieu de faire; en effet,
les ventes ne pouvant
être examinées que quelques
jours avant la vente
le temps ne permet plus
que des propositions vous
soient adressées assez tôt

pour recevoir une solution
immédiate. C'est
aussi que les deux Comités
qui se sont rendus à Paris
n'ont pas ~~pu~~ faire connaître
avant la veille de la vente,
que la Galerie Perrier ne
présentait aucune œuvre
qui satisfasse suffi-
samment pour être acquiescé
par le Comité. [Les
délégués pour Vienne sont
partis quelques jours avant
la vente de la Collection
Gsell et vu l'éloignement
de cette ville, la Commission
n'avait d'autres mesures
à prendre que de s'en
référer à leur appréciation
pour des achats à contracter
seuls, et sans concurrence
jusqu'à
concurrence d'une somme
de 50,000 francs.]

Devant à la vente Hodson, à Amsterdam,
qui offrira, sans doute
l'occasion d'enrichir le
Musée d'ouvrages d'une
haute importance, la
Commission se fera un
devoir si les circonstances
ne l'empêchent pas
de s'en conformer à
notre recommandation.

Elle vous prie, chère
Mme, d'agréer etc.

Le Président

Le Secrétaire.

Louis Galland

GA

Bruxelles, le 14 Mars 1872

à Mr. Kempeneers

Administrateur de l'Académie
Royale des Beaux-Arts
à Anvers.

Répondant à votre lettre
du 16 de ce mois, j'ai
l'honneur de vous informer
qu'il est probable que les
Musées de Bruxelles feront
un acquisition à la vente
Hudson, à Amsterdam;
mais jusqu'après la
Commission et à pris aucune
mesure relativement à la
question que vous posez.

J'aurai soin, M^r,
dès la première réunion
de la Commission, de lui
communiquer votre lettre

et de vous prévenir de la
résolution que'elle prendra.

Veuill. agr. etc?
D'af. de ma part. Com

Ph

Bruxelles, 18 Mars 1872.

M^r. M. Roos

Rollin A. N^o 442

à Amsterdam.

La Commission Directrice
du musée nous prie de
vouloir bien, aussitôt qu'elle aura
paru le catalogue de la
Collection Hoedon, lui
en faire parvenir quelques
exemplaires. Elle désirerait
également, M^r. M^r. que
vous eussiez l'obligeance
de lui dire s'il n'y aurait
pas possibilité pour quelques
uns des membres de la
Commission d'examiner
les tableaux de la Collection
Hoedon, quelques jours
avant l'époque qui sera
fixée pour l'exposition
publique.

Elle

Elle nous prie, etc.
d'acquiescer l'op. de son
C^{or} distingué.

Je la C^{or} Dir.
Le Secrétaire.
VH

ANVERS, le 16 Mars 1872.

N° 1300

Monsieur Stenose

Secrétaire du Comité Royal
à Bruxelles

Le Musée d'Anvers qui en ce moment peut disposer de quelque argent se dispose à faire des acquisitions à la vente de la galerie Röell Rods hore qui aura lieu à Amsterdam vers le milieu du mois d'avril prochain.

Je me permets de vous demander si peut-être le Gouvernement n'a pas les mêmes intentions pour le Musée de Bruxelles, et si dans ce cas je puis être certain que l'expert, qui accompagnera votre administration à Amsterdam voudra bien également vous favoriser de ses avis et vous conseiller dans vos acquisitions.

J'espère que vous voudrez bien me
favoriser d'une très prompte réponse.
La première chose que nous avons à
faire pour donner suite à nos
projets d'acquisition est de nous
assurer le concours d'un expert sûr
qui se prononcera sur la question
d'authenticité de pureté et de valeur.

Je vous prie de recevoir
l'assurance de ma parfaite
considération.

L. Administrateur
Grempeux

Norme 14 Mars 1872

n° 1300

Mon cher Étienne,

Si vous aimez le froid,
la neige, les vents,
une accès de fièvre ou
d'aggravements de dents,
j'aurais pu vous donner
tout cela si vous étiez
ici; mais vaut apen-
dant être à distance.
Je vais mieux mainte-
nant, mais il a fait
un temps atroce et

J'ai payé mon tribut.
On commence à vendre
aujourd'hui. La collection
a été surfaite et de
beaucoup. Nous avons
après une délibération
jeté le jeune un
Van der Cappellen, fort
beau, certainement la
chef d'œuvre du maître.
Il est payé par Veyfert
au prix de 3000 florins.
cette œuvre vaut plus
un ou deux hommes directs
à aller plus haut. Il y

a deux Everdingen, le n°
29 est le meilleur; les
arbres sont un peu noirs
mais le tableau a la griffe
du maître, il est payé à
2500 fl. ou peut l'être,
le Everdingen dont si
rare. Un Vangoyen
fort beau, plus bien
conservé, avec beau
ciel, belle composition,
nous plaît beaucoup
n° 33. Il est payé 2000 fl.
C'est un homme agendi-
troy pour le maître. Les
portraits de Frans Hals

Sont lais d'avoir les
qualités de l'écrit de votre
musée; certainement un
de ces portraits a beaucoup
de tournure, mais le tête
n'est pas bonne; quant
à celui qui nous a été
présenté autrefois, il me
semble encore plus vulgaire
et lourd, noir comme un
marchand de charbon, on
le paye à 9000 floins,
vous voyez qu'il y a des
faus. Partant un qui d'autre
faus en mangeront.

Un petit Thals est jol
certainement les courv

très fin, très qu'on aime
pas beaucoup le genre, mais
c'est un des forts du
talent du maître, tapé
à quatre mille florins.
à tableau sera peut-être
disputé. Puis il y a un
petit Thuytenbourg,
extrêmement fin, c'est un
des plus jolis que j'ai vu.
Si nous pouvions acqui-
rir les D^{rs} que j'ai signa-
lés à des prix possibles
nous serions enchantés
des résultats de notre
mission. On me dit
que tous les tableaux seront

Autant s'ils ne disparaissent
pour le chiffon de la taxation.
On fait beaucoup de
banque autour de cette
vente. Les tableaux Fla-
mins sont deux à trois
sans être médiocres,
et généralement sans
beaucoup de figures signa-
les, il n'y a pas de quoi
s'enthousiasmer. Parmi
les modernes il y a de
bonnes choses, - de fort belles
requises de Troyon, quelques
tableaux allemands. Parmi

Ceux-là, il y en a un qui
a appartenu à M. Van
Praet qui s'en avait payé
1200 fr. Aujourd'hui, bien
que l'œuvre ne soit pas
des meilleurs, il est taxé
13000 fr. c'est une folie
mais ridicule.

Beaucoup de beaux dessins
de Schiesson, de Mengel
de jolis tableaux de
Ellenbach. Une belle
chose de Alfred Stevens
etc etc. On m'assure
que beaucoup de marchands
Anglais sont arrivés

J'en ai apprenus de Paris.
Si les amis nous permettent
de la partie on peut être
enfoncé. Vainement
montrant nos spéculations.
Cependant la bouté d'en dire
un mot à M^r Belpair
ou Gallait ou à M^{rs}
de la Commission si vous
en voyez.

With kindest regards
Everlastingly



Ministère
DE
L'INTÉRIEUR.
DIRECTION GÉNÉRALE
DES
Beaux-Arts

Bruxelles, le 7 mars 1872

N° 1300

Monsieur Simon,

voici la lettre de M. le Ministre
pour M. le Procureur de la Cour
d'Appel, par laquelle, y joint de la
procédure de la signature de M.
Simon et faire le nécessaire
pour la lettre de crédit lui soit
versée.

après l'approbation de M.
considération des titres

D. Mellepuy

Buzelly 6 May 1872

N^o 1300

Mon cher M. Stenon

M. de Rougé communiquera demain
nos impressions à la commission. Nous
verrons qu'il y en a tout peu favorable.
Il y a quatre tableaux qui pourraient
être acquis et qui certes ne deshon-
reraient pas le Musée; mais M.
de Rougé fera connaître quelle sont
les observations sur chacun d'eux: --

un Hobbeus incontestable et
qui a quelques-uns de grands qua-
lités du maître, mais qui manque
de lumière. C'est, en demeurant, un
beau tableau que je conseillerais
d'acheter, si nous n'avions en
nous celui de la Vente d'Amsterdam.

un Dietrich de Heughe qui a
de fort belles parties, mais en défaut

ami qui l'en a signalé par M. de
Rouge. S'il n'y avait pas de tableau
de la même à Amsterdam, je ne
aurais pas hésité d'en proposer
l'acquisition.

un Verburg qui a beaucoup d'aspect,
figure originale dans la tête et
malheureusement un peu usée. Si
mon ami un Verburg plus capital,
je n'hésiterais pas à proposer
l'acquisition de celui-ci; mais seul
il ne représente peut-être pas
suffisamment la même dans une
galerie publique. C'est à la
Commission à en décider.

Enfin un portrait de femme
attribué à Amberg, qui n'est
pas de la même main que le
portrait d'homme acquis par le

Museo, mais qui est très intéressant
et ferait très bon effet dans notre
Collection de maîtres anciens.

Si mon ami un Verburg plus capital,
la vente de Kallman, je n'hésiterais
je crois pour qu'il soit fait de
tentative en vue d'acquiescer à un
ou d'autre au même plan de
à proposer de tableaux que je
ne puis citer. Aucun n'est à l'abri
de tout reproche; mais les tableaux
de anciens maîtres de maîtres anciens;
ils se trouvent dans la collection pu-
blique et tendent à émigrer aux
États-Unis et si l'on ne voulait
absolument que de chefs-d'œuvre,
on risquerait de ne plus rien en
voir qui plus bien acquis. L'an-
nonciation de la vente d'Amsterdam
ne me permet pas d'insister sur

Ces considérations. D'après tous les
enseignements que nous avons recueillis
c'est lui que nous avons le plus de
chance de rencontrer de nous de la
plus haute qualité.

Quoi qu'il en soit je me tiens prêt
à exécuter les ordres de la Commission
à la suite de communications que
lui fera M. D. D'après ce lui
communiquant les impressions que
nous a laissées un long et fin
conscientieux examen de la collection
Pereire, collection qui renferme,
avec quelques bons tableaux, de
nombreux portraits et d'autres objets
à - fait apocryphe.

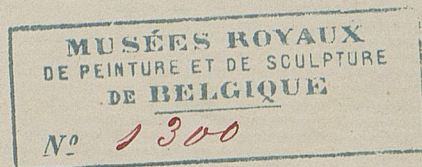
Bien votre dévoué

C. Létis



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruelles, le 28 février 1872.



ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 14426

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE
—
SOMMAIRE

J'ai l'honneur de vous informer,
en réponse à votre lettre du 24 de ce mois
qu'à l'occasion des ventes importantes de
tableaux qui doivent avoir lieu prochaine-
ment à Paris, à Vienne et à Amsterdam
je vous autorise à disposer du crédit extraor-
dinaire que je me propose de demander aux
Chambres; toutefois comme je ne puis pas
d'avance déterminer d'une manière précise le
montant du crédit qui sera alloué, je désire
que les engagements que vous pourriez contrac-
ter, ne dépassent en aucun cas la somme
de cent cinquante mille francs. Je crois
aussi devoir fixer votre attention sur les
mesures qu'il y aura lieu de prendre pour
que vous puissiez disposer immédiatement
de la somme dont il s'agit. Dans le
cas où vous auriez des paiements à faire
avant qu'elle ait été régulièrement liquidée,

et

À la Commission administrative
des Musées royaux de peinture et de sculpture.
(M^r Gallait, Président.)

il conviendrait de conclure un arrangement avec
la banque nationale ou, à son défaut, avec
toute autre maison de banque, qui consenti-
rait à faire l'avance de la somme néces-
saire, en délivrant des lettres de crédit
à ceux de vos délégués qui doivent se rendre
aux ventes annoncées. Je dois signaler à
votre attention l'article 5 de l'arrêté
royal du 10 septembre 1868, à l'occasion
des achats projetés.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Dukow

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1300

1300.

Bruxelles, 24 Février 1872

à Mr. le Ministre D.
l'Intérieur.

Répondant à votre
dépêche Du. 23 de ce mois
et D^{re} des Beaux-arts, M.
nous avons l'honneur de
vous informer que notre
absentéisme a été attiré
depuis quelque temps sur
la vente des Galerie Perier
& Gsell, ainsi que sur
une autre collection d'une
haute importance qui sera
vendue à Amsterdam, au
dans le courant du mois
d'avril.

La Commission a chargé
quelques uns de ses membres
de se rendre à Paris

et à Vienne pour l'examen
des tableaux composant ^{les} deux
~~des~~ galeries prémentionnées;
mais vu l'impossibilité
où elle se trouve de désigner,
d'ici-à-présent, les œuvres
sur lesquelles se portera
le choix de ses délégués,
elle vous prie, M^r le Min^{re},
d'avoir l'obligeance d'
lui faire connaître, dans
le plus bref délai, si et
à l'occasion de ces ventes
elle peut user du crédit
extraordinaire que vous
avez bien voulu lui pro-
mettre de demander aux
Chambres.

Nous avons l'honneur,
M^r le Ministre, de vous
rester les deux catalogues
 joints à votre réponse

précitée et de vous prier
d'agréer l'esp. de

Le Président
Le Secrétaire. Antoine Vallin
AH

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

23 février 1872

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1908

N^o _____

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

2 ANNEXE 1.

SOMMAIRE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous communiquer
1^o / le catalogue de la galerie Percier qui
sera mise en vente les 6, 7, 8 & 9 mars
prochain ;

2^o / le catalogue de la galerie Jell dont
la vente commencera à Vienne le
14 du mois précité.

Vous apprécierez, Messieurs, s'il y a lieu
de faire à l'occasion de ces ventes des propo-
sitions au gouvernement dans l'intérêt des
collections confiées à nos soins éclairés.

Vous voudrez bien restituer les
catalogues ci-joints à la direction des
beaux arts après en avoir fait

La Commission administrative usage.
des Musées de peinture & de sculpture
de l'Etat.

Après, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée,

Le Ministre

Dureau /

Vers la mi-Avril prochain, l'on procèdera, à Amsterdam, à la vente de la Précieuse Collection HODSHON, délaissée par feu Madame la Baronne RÖELL, née HODSHON.

Bien que cette Collection ne contienne que vingt-cinq Tableaux, elle se distingue cependant par presque autant de Chefs-d'oeuvre de premier rang, et sa réputation, dans toute l'Europe connaisseur, est tellement établie, que mainte-fois les amateurs de haut parage, et les Galeries Princières, ont fait les offres les plus magnifiques pour se l'acquérir, offres qui pourtant, ont été continuellement déclinées par les propriétaires de cette Galerie splendide.

Parmi les Tableaux de haute supériorité se distinguent surtout: le superbe GÉRARD DOW, le beau DUSART, l'introuvable ANTOINE VAN DYCK, le magnifique HOBBEEMA, le charmant F. VAN MIERIS le vieux, les splendides GASPARD NETSCHER, le sublime PAUL POTTER, le grandiose JAQUES RUYSDAAL, le ^{merveilleux} JEAN STEEN, l'incomparable GUILLAUME VAN DE VELDE, le magistral E. DE WIT etc. etc., qui, comme toute la Galerie, se trouvent tous dans un état de la plus grande pureté et d'une conservation presque miraculeuse.

Le Catalogue illustré paraîtra au commencement du mois de Mars prochain et pourra s'obtenir, pour l'Étranger chez les correspondants d'usage, et pour la Hollande et la ville d'Amsterdam, auprès de la Direction de la vente.

La Collection sera visible à Amsterdam, au Local dit »Brakke Grond», 3 jours avant la vente, pour les personnes munies de cartes d'entrée, signées par la dite Direction :

Mrs. C. F. ROOS et C. F. ROOS Jr., Rokin, A No. 412.

» W. J. M. ENGELBERTS, au Musée dit Trippenhuis.

» J. C. VAN PAPPELENDAM, au Musée van der Hoop.

» G. J. SCHOUTEN, Expert. Prinsengracht, CC N^o. 511.

Amsterdam, Janvier 1872.

CHARLES PILLET,

Commissaire Priseur,

10. Rue de la Grange Batelière.

Paris, le 14 ^{fev} 1872

N° 1300.

Monsieur

Monsieur Pillot - S'honnore
d. vous adresser le catalogue de
la vente de M. le Baron de Breuille
ainsi que les réserves de ces
ventes Sabatier et Sereire qui ne
sont pas encore parus et que
vous recevrez prochainement

Très agréablement
l'expression de mes sentiments
distingués

Saguer

Monsieur Stenon Secrétaire des Bureaux
à Bruxelles